

cahier de chaque élève porte la trace des défaillances respectives; le maître n'a plus que l'embarras du choix pour donner à la mémoire de chacun une impression nouvelle et correcte. La dictée est donc autre chose qu'un moyen de vérification; c'est aussi un *procédé d'étude*, car elle permet à l'instituteur d'apprécier tous ses élèves et à chaque élève de se connaître et de se juger en ce qui concerne l'orthographe.

MM. Carré et Payot font, il est vrai, l'objection suivante sur laquelle ils insistent beaucoup :

“ Le souvenir auditif n'a que fort peu de valeur au point de vue orthographique. Restent les souvenirs d'articulation, les souvenirs graphiques et les souvenirs visuels. Les premiers, dans la dictée, sont négligés. Les souvenirs graphiques sont déplorables, ainsi que les souvenirs visuels *actifs*, quand l'élève orthographie mal le mot; il l'écrit mal, il le voit et le revoit mal écrit; de sorte que le mot défectueux se fixe dans sa mémoire par ces deux souvenirs très nets. Que fait alors le maître? Il corrige à l'encre rouge, ce qui ne peut effacer le souvenir visuel vicieux, parce qu'en écrivant le mot vicieusement, l'élève a fait un effort de recherche, tandis qu'il lit la correction sans effort.”

On peut répondre que l'élève, quand il écrit sous la dictée *rapidement*, ce qui est le cas de la pratique dans nos écoles, trace les mots sur son cahier sans grande attention et sans effort de recherche. Pendant la correction, au contraire, qu'il suit, ne l'oublions pas, sur le cahier d'un autre, son attention est attirée sur des mots bien écrits: l'impression fugitive d'un mot entrevu mal orthographié étant remplacée aussitôt par celle du mot corrigé. Enfin, quand il reprend son cahier et qu'il l'examine avec soin (1), il revoit des mots correctement écrits.

(1) Et qu'il le corrige en consultant son livre ou le tableau sur lequel le texte est inscrit, quand il s'agit du cours élémentaire.

Cependant l'effort de recherche sur un mot mal écrit, que MM. Payot et Carré estiment si nuisible dans l'enseignement de l'orthographe, existe exceptionnellement lorsque l'élève, relisant sa dictée avant de la soumettre à la correction, rencontre un mot qu'il ignore ou sur lequel sa mémoire lui semble en défaut. Alors il articule le mot, il l'écrit rapidement, l'examine, fait appel inconsciemment à ses divers souvenirs et finalement adopte une forme quelconque, ou fait un pâté. Mais le doute reste dans son esprit; il considère ce qu'il a écrit comme une indication provisoire; dès qu'il prend, pour la correction le cahier de son voisin, ses yeux se portent sur le mot douteux, à moins qu'il n'ait déjà copié furtivement le mot en question sur ce même voisin; et, quand il relira son cahier corrigé, il imprimera de nouveau dans ses yeux l'orthographe correcte du mot, qu'il a mise probablement dans sa main en corrigeant le cahier du camarade ou son propre cahier (1).

* * *

L'enseignement de l'orthographe avec la dictée et non par la dictée—car la leçon d'orthographe consiste dans les explications qui précèdent et dans les observations et les opérations qui suivent la dictée du texte—offre ce grand avantage, au point de vue de la pédagogie, que tous les maîtres peuvent appliquer la méthode avec une correction et un succès suffisants, pourvu qu'on leur donne quelques conseils généraux. Tandis que les nouveaux procédés recommandés par MM. Payot et Carré seraient d'une application infiniment

(1) Dans nos bonnes écoles du Morbihan, l'élève du cours élémentaire corrige son propre cahier, ainsi que nous l'indiquons dans les notes précédentes; mais, dans le cours moyen préparatoire au certificat d'études, l'élève, au lieu de marquer simplement la faute sur le cahier d'un camarade, effectue la correction.